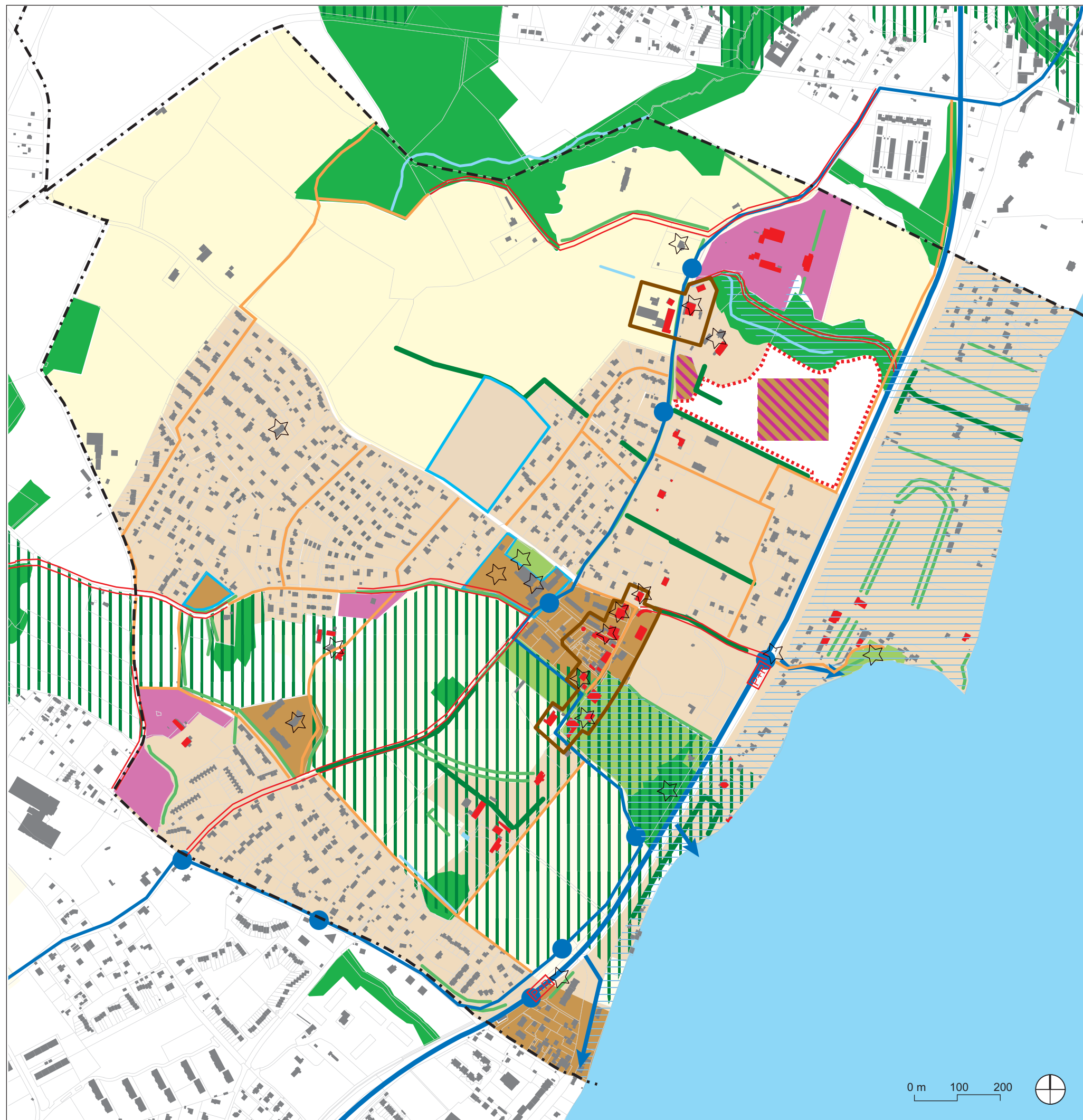


**PLAN DIRECTEUR - Synthèse**

- forêts
- espaces verts, parcs
- zone agricole
- habitat collectif
- habitat individuel
- activités sans nuisance
- habitat et/ou activités sans nuisance
- protection des qualités patrimoniales du site
- terrains destinés à des équipements d'utilité publique
- protection des ensembles bâtis et de leur environnement : bâtiments figurant au recensement architectural, immeubles dignes d'être protégés, objets classés
- protection des rives du lac et des cours d'eau
- maintien de la pénétrante de verdure, des alignements d'arbres et cordons forestiers
- protection de la substance des tracés historiques
- réseau piétons
- transports collectifs / halte CFF, arrêt TPG
- équipements publics, privés
- P+R parking d'échange, stationnement 2 roues
- accès au lac

0 m 100 200

